

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GNNH

Evénement :	rebonds à l'atterrissage et passage en pylône.
Causes identifiées :	-vérifications incomplètes avant l'atterrissage, -préoccupation relative à un projet d'action, -décision de décoller avec un paramètre moteur douteux.

Conséquences et dommages :	train d'atterrissage avant et hélice endommagés.
Aéronef :	avion Robin HR 200-120 B.
Date et heure :	samedi 11 octobre 2003 à 16 h 00.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Saint-Cyr-l'Ecole (78), piste 12 gauche.
Nature du vol :	solo.
Personnes à bord :	pilote stagiaire seul à bord.
Titres et expérience :	pilote stagiaire, 27 ans, 53 heures de vol, toutes sur type, dont 6 comme pilote seul à bord et 16 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	vent 90° / 06 kt, CAVOK.

Circonstances

L'élève met en route pour sa deuxième navigation solo. Lors des essais du moteur, il constate que l'indicateur de pression d'huile est "légèrement sous la zone verte". La visite pré-vol n'ayant rien révélé d'anormal, il décide d'effectuer un circuit de piste suivi d'un retour à l'aéroclub afin de décider avec son instructeur s'il partira ou non en navigation selon l'évolution des indications de pression d'huile.

Il explique que lors de la finale il perçoit un enfoncement de l'avion et réajuste la puissance. Il n'effectue pas d'arrondi complet et les trois roues de l'avion touchent la piste sur le point d'aboutissement. L'avion rebondit trois fois avant de s'immobiliser en pylône, train avant rompu.

Les volets sont retrouvés en position "décollage". Le pilote indique qu'il était persuadé de les avoir placés en position "atterrissage". Il ajoute avoir perçu que sa vitesse pouvait être légèrement élevée, mais sans avoir regardé l'anémomètre.

La partie de la piste 12 gauche antérieure au seuil de piste est fortement incurvée et concave, en montée (*voir extrait carte VAC page suivante*) au point d'aboutissement choisi. Le pilote connaissait cette particularité pour avoir atterri plusieurs fois sur cette piste.

Le pilote précise que son attention a été retenue par la surveillance de l'indicateur de pression d'huile et par la future décision à prendre quant à sa navigation, sans toutefois ressentir de gêne manifeste. Il pensait avoir effectué correctement les actions après décollage, de préparation en vent arrière et avant atterrissage.

Il n'a pas été noté d'anomalie sur le moteur après l'accident.

